



RAPPORT D'ACTIVITE 2025

TERRITOIRE DE BONNEVILLE



Table des matières

INTRODUCTION	3
I. Un fonctionnement basé sur « l’aller vers »	4
1. Créer la rencontre avec la population	4
A. L’Accompagnement individuel : faciliter la coordination du parcours santé	4
B. Caractéristiques des personnes accompagnées :	5
II. Les actions collectives de prévention / promotion de la santé	8
1. Les actions pérennes : le « Rendez-vous des baskets » et le « Rendez-vous des fourchettes »	8
2. Actions intergénérationnelles ou parentalité	9
3. Poursuite du travail sur la précarité alimentaire initié en 2023	10
4. Groupe Prevention Santé : Un village pour ma santé	10
III. Formations et actions structurantes au projet	12
Conclusion et perspectives 2026	13

INTRODUCTION

La médiation santé est définie comme : « *une interface facilitant l'accès aux droits, à la prévention et aux soins, devant permettre un retour vers le « droit commun » des personnes concernées. Outre la mission d'accompagnement individuel, le médiateur en santé doit également développer des actions collectives d'éducation pour la santé, en s'appuyant sur un travail partenarial. Les médiateurs santé n'ont pas vocation à se substituer aux autres acteurs chargés habituellement d'accompagner les publics pour l'accès aux droits et aux soins. Leur intervention se veut complémentaire et constitue une interface spécifique entre les personnes les plus en difficulté et l'ensemble de l'environnement institutionnel, social, médico-social...* » ; Extraits « Renforcer l'accès à la prévention et aux soins des plus précaires en Rhône Alpes : l'ARS développe la médiation santé ».

Le service de Médiation en Santé est porté par l'association les Bartavelles depuis 2017, à raison d'un mi-temps, réalisé par Cécile Levin. Depuis janvier 2025, comme prévu dans le contrat d'engagement pluri annuel d'objectifs et de financement, renouvelé en 2024, c'est désormais sur un temps plein que s'exerce la mission. Ce dispositif est financé par l'Agence Régionale de Santé (ARS). L'objectif est de faciliter l'accès à une bonne santé (droits, prévention, soins) des personnes qui en sont exclues ou éloignées, habitant Bonneville.

En 2025, comme prévu dans le cadre du nouveau contrat, une permanence est organisée au Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) chaque semaine, pour des entretiens avec des personnes suivies, mais non incarcérées, quel que soit leur lieu d'habitation.

I. Un fonctionnement basé sur « l'aller vers »

L'objectif de la médiation de santé est de lutter contre les inégalités sociales de santé. Pour cela, la médiatrice santé doit « *aller vers* » les personnes les plus fragiles pour les aider à lever les freins aux démarches de soins, et aussi, organiser avec les partenaires des temps collectifs d'information et de prévention. Pour ce faire, nous nous appuyons sur le Référentiel de compétences, formation et bonnes pratiques, établi par la Haute Autorité de Santé, en date d'octobre 2017, qui définit les quatre axes de la médiation santé :

- (Re) créer la rencontre avec les populations concernées
- Faciliter la coordination du parcours de santé
- Proposer des actions collectives de promotion de la santé
- Participer aux actions structurantes au projet

1. Créer la rencontre avec la population

La médiatrice santé rencontre les personnes sur rendez-vous, dans les Maisons de proximité, soit celle du Bois-Jolivet ou celle de Bellerive. Elle peut aussi les rencontrer dans son bureau en centre-ville, qui s'avère particulièrement pratique et accessible aux personnes accompagnées. De plus, en organisant et en participant à des rencontres de parents au sein de l'école maternelle du Bois Jolivet, la médiatrice continue de faire connaître son service. L'agent de développement politique de la ville est aussi un relai important pour entrer en contact avec de nouvelles personnes.

A. L'Accompagnement individuel : faciliter la coordination du parcours santé

Nombre de personnes rencontrées au total : 65		
Activité Bonneville		Permanence SPIP
29 adultes Dont 5 familles : +18 enfants		18
64% de nouveaux suivis		
22 hommes	25 femmes	18 hommes
Nombre de rendez-vous au total : 175		
149 : De 1 à 24 rencontres par personne		26 : de 1 à 5 rencontres /pers.
Dont 18 accompagnements physiques 11 pour rdv médecins ou spécialistes 2 pour rdv CPAM 4 pour rdv mutuelle 1 pour une action collective		/

Il est à noter la difficulté de trouver des rendez-vous médicaux sur Bonneville, notamment auprès des dentistes et des ORL. Aussi, la médiatrice santé doit effectuer des accompagnements physiques en dehors de Bonneville. En 2025, elle a ainsi accompagné 3 personnes sur Cluses et Cranves-Sales et 3 fratries à la Roche sur Foron.

Concernant les besoins en orthophoniste, cela s'avère de plus en plus compliqué. Une attente de plusieurs mois, voire plusieurs années, est nécessaire, d'autant que ce suivi doit être à proximité ; les rendez-vous se faisant de manière régulière.

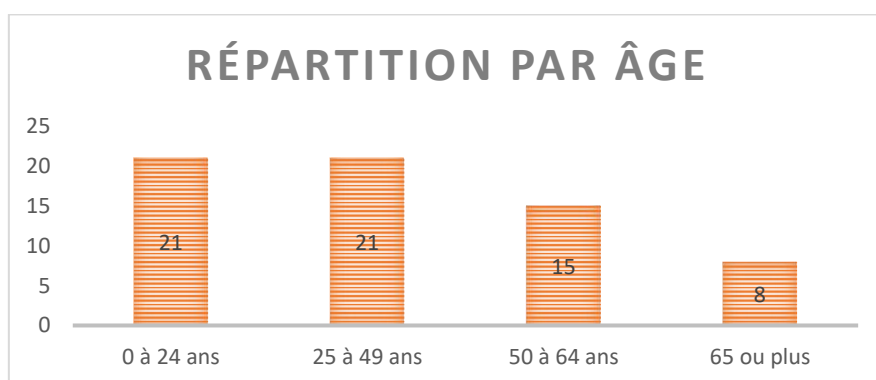
Pour autant, il n'est plus à démontrer que bon nombre de personnes résidant dans les QPV rencontre des difficultés de déplacement ; pas de moyen de locomotion, peu de ressources financières pour les transports en commun et inquiétude à s'aventurer dans une ville non connue.

Concernant les permanences au sein du SPIP de Bonneville, 21 personnes ont été orientées vers la médiatrice santé, 18 ont été rencontrées, généralement d'une à cinq fois. Les démarches à réaliser concernent des ouvertures de droit ; notamment pour des mutuelles, et la recherche de médecin ou plus souvent de psychologue ou psychiatre dans le cadre d'une obligation de soins.

Les orientations ont été moins nombreuses après l'été, ce qui a entraîné le changement de rythme des permanences ; d'une fois par semaine, nous sommes passés à une fois par quinzaine. La difficulté principale repose sur la fragilité de l'engagement dans les démarches : plusieurs rendez-vous ont été non honorés, et nous constatons une rupture rapide du lien après une ou deux rencontres.

B. Caractéristiques des personnes accompagnées :

➤ Par âge :



➤ **Selon leur couverture de santé :**

Absence de couverture	3
Aide médicale d'Etat AME	1
PUMA (CPAM, MSA, autre) + CSS sans participation	13
PUMA (CPAM, MSA, autre) + CSS avec participation	2
PUMA (CPAM, MSA, autre) sans mutuelle	13
PUMA (CPAM, MSA, autre) + mutuelle privée	32
Droit européen	
Information non connue	1

➤ **Selon la situation des personnes en début d'accompagnement :**

	Nombre de personnes
Personnes sans emploi	23
Actifs en emploi	7
Saisonniers	/
En arrêt longue maladie	1
Invalidité - AAH	8
Enfants - jeunes (<18 ans)	15
Apprentis	2
Étudiants	/
Retraités	7
En situation irrégulière	2

➤ **Selon les freins identifiés :**

	Nombre de personnes
Barrière linguistique (allophone)	11
Illettrisme	6
Isolement social	10
Difficultés de compréhension des soins, des comptes-rendus, etc.	8
Méconnaissance des dispositifs - institutions	12
Difficultés de gestion administrative et/ou de prise de rdv	17
Barrière numérique	13
Mobilité – transport	6
Logement (incurie, insalubrité, absence de logement ou de domicile fixe...)	9
Précarité financière (faibles ressources, peur du reste à charge, etc.)	19
Travail (perte du travail, difficulté d'accès...)	10
Situation de handicap physique - psychique	7
Pathologie somatique ou psychique (maladie chronique, souffrance psychologique, surcharge mentale, maladie soudaine, addiction, etc.)	19
Victime de violence conjugale ou intrafamiliale	1

De manière globale, l'accompagnement effectué par la médiatrice concerne ainsi l'accès :

- Aux droits ; principalement auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et via le site Ameli : demande ou renouvellement de la Complémentaire Santé Solidaire, demandes d'aide financière, de carte vitale, de rattachement d'un enfant...
- Aux soins : recherches de rendez-vous auprès de médecins traitant ou spécialistes, principalement des dentistes, orthophonistes, psychologues ou psychiatres pour les personnes sous-main-de-justice.
- A la prévention : recherches de dentistes pour les consultations M'tes dents, ou des rendez-vous au centre d'examens de santé de la CPAM.

De façon plus marginale, d'autres démarches peuvent être sollicitées, comme une demande de retraite ou un renouvellement de carte de résident ; à ce sujet, nous notons une augmentation de la précarité, due à l'allongement des délais de la préfecture, pour le renouvellement de carte de séjour, y compris pour des personnes en France depuis plus de 40 ans.

En conclusion, de façon transversale, il s'agit toujours d'écouter les personnes et de les soutenir face aux difficultés qu'elles expriment, puis de les accompagner à mieux appréhender le système de santé, ainsi que les autres administrations auxquelles elles sont confrontées. Pour certaines, c'est un « *dépannage* » ponctuel qui leur permet de surmonter une difficulté, gagner en autonomie, et reprendre confiance pour continuer à prendre soin de leur santé. Pour d'autres, c'est un accompagnement au long court car les difficultés (barrière numérique, barrière de la langue, complexité des démarches, handicap...) sont persistantes.

II. Les actions collectives de prévention / promotion de la santé

1. Les actions pérennes : le « Rendez-vous des baskets » et le « Rendez-vous des fourchettes »

Ont eu lieu cette année :

- **37 « Rendez-vous des baskets »**, à raison d'une fois par semaine, même durant les vacances d'été. Ils sont organisés en partenariat avec l'agent de développement de la politique de la ville et ont pour objectif d'inciter à la pratique d'une activité physique régulière. Cette année, ce fut l'occasion de proposer du renforcement musculaire, des étirements, de la relaxation, des automassages, une randonnée, des sorties piscine et 2 sorties en montagne, dont une offerte par l'Office du Tourisme.
- **5 « Rendez-vous des fourchettes »** pour cuisiner et parler alimentation avec une diététicienne. 2 de ces rencontres étaient pensées spécialement dans le cadre d'« Octobre rose », avec l'intervention de la coordinatrice du Centre Régional de Prévention et de Dépistage des Cancers 74 (CRCDC), pour promouvoir le dépistage du cancer du sein, et réfléchir à une alimentation « protectrice ». Elles complétaient la présence d'un stand de médiation santé lors de la journée d'animations organisée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Bonneville s'étant déroulée le 4 octobre 2025.

C'est la subvention accordée par la CPAM pour 2024 et 2025, qui a permis la réalisation de ce programme « baskets et fourchettes ».

Au moins 30 personnes différentes ont pu participer, régulièrement ou occasionnellement. (56 membres sur le groupe WhatsApp)

L'existence d'un « noyau dur », petit groupe stable, permet la régularité de l'action et l'accueil bienveillant des personnes plus fragiles et/ou venant de manière plus irrégulière.

2. Actions intergénérationnelles ou parentalité

Dans le cadre de la subvention « alimentation et activité physique » accordée par la CPAM pour 2025, la médiatrice santé avait également inscrit un volet « intergénérationnel » qui a permis 3 actions :

- **2 auprès de la toute petite section de maternelle de l'école du Bois Jolivet**, pour des enfants de 2 à 3 ans, réalisés en avril et en octobre, favorisant les échanges entre la diététicienne et les parents, comprenant un temps de dégustation et d'activité physique entre parents et enfants, encadré par un éducateur sportif lors de la cession d'octobre. Au total, 12 personnes étaient présentes.
- **1 en juillet au sein du service jeunesse**, avec 8 adolescents et 4 seniors, pour un concours du « Gouter parfait », incluant des échanges avec une diététicienne, l'amélioration des recettes, les courses au marché, la préparation, et enfin la dégustation par un jury composé de jeunes et animateurs.

La médiatrice attend la parution du prochain appel à projets de la CPAM, pour déposer à nouveau un dossier. Les interventions type « Café des parents », en école maternelle, s'avèrent être un format très intéressant et adapté aux possibilités des parents.

Deux nouvelles expériences ont pu d'ailleurs être réalisées en novembre, toujours à l'école maternelle du Bois Jolivet :

- Lors de l'intervention de l'Union Française de Santé Bucco-Dentaire, les parents ont été invités à échanger avec la médiatrice santé autour d'un café ; 9 personnes s'en sont saisie.
- Un « Café des parents » pour l'ensemble de la maternelle, sur le thème des écrans, co-animé avec la conseillère numérique de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) ; 21 personnes étaient présentes. Les échanges ont été riches et une prochaine rencontre est souhaitée sur le thème de l'éducation : comment se faire écouter, donner des limites à ses enfants et les tenir, sans violence éducative ? - Voir en annexe le bilan de cette action pour la CPAM (subvention dépensée de 3050€)

3. Poursuite du travail sur la précarité alimentaire initié en 2023

- Groupe de travail sur les jardins : promouvoir le jardinage, dynamiser et mettre en synergie ce qui existe sur la Communauté de communes.
= 4 rencontres du groupe des graines solidaires, puis 6 rdvs aux jardins de la Queue de Borne. Animation conjointe avec la coordinatrice du PAT, interventions des fermes urbaines de l'Arve (financement CCFG via le PAT)
- Groupe de travail sur le projet d'épicerie sociale : 6 rencontres avec les administrateurs et/ou bénévoles de l'association Coup de pouce dont une soirée à Reignier à l'invitation du Secours catholique (présentation et débat autour de « l'injuste prix de notre alimentation »)
- 7 réunions de l'équipe de coordination comprenant les 4 services : CCAS, politique de la ville, PAT et médiation santé.
- Préparation et réalisation d'un webinaire relatant notre expérience du Croisement des savoirs, organisé par Promotion santé.

4. Groupe Prévention Santé : Un village pour ma santé

Initiée en 2024, lors des réunions de travail pour le nouveau « contrat d'engagement quartiers 2030 », dont la santé est un axe transversal, cette action s'est déroulée les 20,21 et 22 mai 2025 et a été permis grâce à une subvention de 5700€ ;4900 dépensés - de la Politique de la ville. Voir en annexe le flyer

Les points forts de cette action concernent :

- Le travail de préparation, et de bilan, mené en binôme avec la chargée de développement politique de la ville. En effet, ce fut l'occasion de rencontrer des nouveaux partenaires, et de repenser les réunions « GPS ». Nous avons notamment instauré des réunions avec des habitants bénévoles et des réunions techniques, pour échanger sur les questions budgétaires, de communication, de logistiques et pour penser collectivement le bilan de l'action.
- La forte dynamique avant, pendant et après l'évènement, qui permet à tous les participants de se rencontrer et mieux se connaître et d'inscrire dans la durée des liens pour mieux accompagner les personnes et créer de nouvelles actions de prévention santé ; telles celles qui seront évoquées ci-dessous et qui concernent les actions liées à la parentalité et à la santé mentale des adolescents.

- La fréquentation : une centaine d'adultes et près de 300 enfants ont pu visiter le village et/ou participer aux ateliers proposés. Une partie d'entre eux étaient accompagnés par des structures sociales ou d'insertion et ont apprécié cette démarche qui sortait de l'ordinaire et leur a permis de découvrir des structures et parler de leur santé.
- La constitution d'un groupe d'habitants bénévoles qui s'est engagé en amont pour réaliser une guirlande géante en tissu, et durant les 3 jours pour l'accueil, l'installation et le rangement. De plus, le service de traiteur pour tous les exposants et les bénévoles ; environ 50 personnes – a été assuré par des jeunes et une habitante, encadrés par les éducateurs de l'EPDA, dans le cadre d'un chantier jeunes.

Des points d'amélioration possibles ont bien sûr aussi été relevés et seront pris en compte lors du renouvellement de l'action ; qui ne fera pas en 2026, malgré une forte demande ou pour l'organisations de nouveaux évènements.

Enfin, à la suite de cette action, comme nous l'avons déjà évoqué, le « GPS » s'est quelque peu renouvelé. Il s'est notamment réuni à deux reprises durant l'automne 2025 pour préparer une action liée à la parentalité, qui aura lieu au printemps suivant et qui sera couplé à la journée « Portes ouvertes » du collège Samivel. Cet évènement concernera les parents d'enfants de tous âges et aura pour objectif de leurs permettre d'être écoutés, soutenus et orientés dans leurs taches d'éducation et d'accompagnement.

De plus, un groupe spécifiquement dédié à la « Santé mentale des adolescents et des jeunes » s'est également réuni 2 fois et a partagé des constats et des besoins importants sur le territoire, nous amenant à penser la création d'un annuaire des services et des structures de santé à destination des enfants et des jeunes, incluant la santé mentale.

Pour finir, nous réfléchissons également à la possibilité de nous inscrire dans le Point Ecoute Parents Ados (PEPA) porté par le département, et dans l'avenir, des actions concertées de sensibilisation et promotion de la santé mentale auprès des enfants, adolescents, parents et de tous les intervenants éducatifs, sont envisagées.

III. Formations et actions structurantes au projet

Durant l'année 2025, la médiatrice santé a participé à différentes formations, colloques, sensibilisations, telles :

- La formation « One health, une seule santé », organisée par le pôle Education Santé Environnement de Promotion santé ;
- La journée du même pôle, à Thyez sur l'alimentation saine et durable ;
- La journée « Droit et démocratie alimentaire », le 30 septembre à Marin, dans le cadre des rencontres de l'alimentation ;
- La participation au webinaire organisé par Labo Cités autour de la santé ;
- La formation « Prisme » de l'Orspere Samdara sur la précarité et la santé mentale ;
- Les rencontres « Des Clefs pour communiquer », la médiatrice santé étant membre du Comité de Pilotage ;
- La participation à « La matinale santé » organisée par la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS) ;
- La rencontre des médiateurs santé de Haute-Savoie à l'ARS en novembre, sur le thème : « Comment mieux promouvoir le dépistage des cancers ? » ;
- La rencontre en visio avec les médiatrices santé de Savoie.

Cette année la médiatrice n'a pas pu se rendre à la rencontre régionale, prévue sur les mêmes dates que le Village pour ma santé.

Pour finir, le 4 décembre 2025, un Comité de Pilotage sur l'activité de 2024 et 2025 a été organisé, conjointement aux comités de pilotage des services de médiation santé de St-Julien et d'Annemasse et de l'Equipe Mobile Santé Précarité. Cela a permis des échanges très riches et des regards croisés sur les différentes actions et différents territoires. Une conférence de l'Observatoire transfrontalier des inégalités en santé a clôturé la soirée.

Conclusion et perspectives 2026

L'année 2025 a été intense, notamment du fait de l'organisation d' « Un village pour ma santé », qui était une manifestation importante. Le passage à temps plein du poste de médiatrice santé a permis de pouvoir développer cet événement, sans abandonner les actions entamées l'année précédente, et tout en continuant et augmentant les accompagnements individuels.

De fait, après huit ans d'existence, la médiation santé connaît une nouvelle dynamique.

Les projets sont nombreux :

- Continuer et développer les « Cafés des parents », en particulier dans les écoles maternelles, ainsi que plusieurs projets pour le soutien à la parentalité, et la santé mentale des adolescents, avec le GPS et via le dépôt d'une demande de subvention au Reaap74 ;
- Poursuivre les « Rendez-vous des baskets et des fourchettes », en faisant du lien avec la Maison Sport Santé qui va ouvrir à Bonneville, portée par la fondation Alia ;
- Poursuivre la dynamique en faveur du développement des jardins de proximité, et le soutien à l'Association Coup de pouce pour aller vers une épicerie sociale ;
- Voir comment inscrire la médiation santé au sein de la future Maison médicale de Bonneville.